

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Code du produit: 299 2 xxxx

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

beko X-Clean Konzentrat

UFI: MF68-55TK-1P5N-33V3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: à^\ [\]

Rue: @e^|àGG

Lieu: ÔPÉÍ FGÚ [••!>ã

Téléphone: +49 (0) 9091/90898-0

Téléfax: +49 (0) 9091/90898-29

e-mail: info@beko-group.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: V[cÁQ [Á~ ä •^ÊS~!; , aqM í

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Corr. 1; H314

Eye Dam. 1; H318

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Sodiummetasilicate-5-hydrate

Alkohole, C 9- 11, verzweigt und linear, ethoxyliert

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 2 de 12

P501

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
10213-79-3	Sodiummetasilcate-5-hydrate			3 - < 5 %
	229-912-9		01-2119449811-37	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H314 H335			
169107-21-5	Alkohole, C 9- 11, verzweigt und linear, ethoxyliert			1 - < 3 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
308062-28-4	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides			0,1 - < 1 %
	931-292-6		01-2119490061-47	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H315 H318 H400 H411			
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated			0,1 - < 1 %
	800-029-6		01-2119962190-43	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H318 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
10213-79-3	229-912-9	Sodiummetasilcate-5-hydrate	3 - < 5 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg		
169107-21-5		Alkohole, C 9- 11, verzweigt und linear, ethoxyliert	1 - < 3 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
308062-28-4	931-292-6	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	0,1 - < 1 %
	dermique: DL50 = 2001 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1064 mg/kg		
61790-85-0	800-029-6	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	0,1 - < 1 %
	par voie orale: DL50 = 500 mg/kg		

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

< 5 % agents de surface non-ioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 3 de 12

beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée/yeux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 4 de 12

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage, alcalin; Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	
		14	80		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 5 de 12

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
10213-79-3	Sodiummetasilcate-5-hydrate		
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,49 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6,22 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,55 mg/m ³
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,12 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,017 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,025 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,007 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,007 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
10213-79-3	Sodiummetasilcate-5-hydrate	
Eau douce	7,5 mg/l	
Eau de mer	1 mg/l	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1000 mg/l	
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	
Eau douce	0,002 mg/l	
Eau de mer	0,0002 mg/l	
Sédiment d'eau douce	7,5 mg/kg	
Intoxication secondaire	0,089 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1,6 mg/l	
Sol	5 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 6 de 12

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèle de gants adapté Caoutchouc butyle 0,7 mm, Temps de pénétration >240 min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	bleu
Odeur:	Citron
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	négligeable
pH-Valeur (à 20 °C):	12,5
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	< 10 mm ² /s
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur:	OECD 104
Densité (à 20 °C):	1,06 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 7 de 12

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide, Peroxydes, Comburant.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur / Gel

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acide, Comburant, Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodiummetasilcate-5-hydrate				
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
169107-21-5	Alkohole, C 9- 11, verzweigt und linear, ethoxyliert				
	orale	ATE 500 mg/kg			
308062-28-4	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides				
	orale	DL50 1064 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 2001 mg/kg	Rat		
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated				
	orale	DL50 500 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 8 de 12

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodiummetasilicate-5-hydrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 210 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 207 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1700-4857 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
308062-28-4	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 2,67	96 h	Fisch		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 0,146	72 h	Algen		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,1 mg/l	48 h	Daphnie		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l 0,42	302 d			
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l 0,067	3 d	Algen		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,7 mg/l	21 d	Daphnie		
61790-85-0	Amines, N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 0,16	72 h	Algen	OECD 201 Alga	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 0,31	48 h	Daphnia Sp.	OECD 202	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 9 de 12

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
308062-28-4	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides			
	OECD 301 b	>60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated			
	OECD 301 B	>60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
308062-28-4	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	2,7
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	2,8

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	11		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 10 de 12

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**


14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1719

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Natriummetasilikat, C9-C11 Alkohol, ethoxyliert)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Code de classement: C5

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)


14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1719

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Sodiumsilicate, Solution, C9-C11 alcohols, ethoxylatet)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Code de classement: C5

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1719

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodiumsilicate, Solution, C9-C11 alcohols, ethoxylatet)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 11 de 12

14.3. Classe(s) de danger pour le 8**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

EmS: F-A, S-B

Groupe de ségrégation: 18 - alkalis

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2010/75/UE (COV): 0,019 %

2004/42/CE (COV): 0,019 %

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Abschnitt 15.1: Einstufung der Wassergefährungsklasse

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

beko X-Clean Konzentrat

Date de révision: 31.05.2023

Page 12 de 12

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)